

Communiqué de presse du 12 janvier 2017

NOUVELLE PRÉSIDENTE PARITAIRE AU CTIP

12 janvier 2017 : Pierre Mie, MEDEF, et Djamel Souami, CFE-CCG, ont été élus à l'unanimité Président et Vice-Président du Centre technique des institutions de prévoyance. Cette nouvelle présidence paritaire aura notamment pour objectif de poursuivre sa démarche pédagogique sur l'utilité et l'efficacité du contrat collectif et accompagner ses adhérents dans la mise en œuvre des réformes en cours dans le domaine de la protection sociale collective.

Le Conseil d'administration paritaire du CTIP, composé à parts égales de représentants des organisations d'employeurs et de représentants des organisations de salariés, a procédé le 12 janvier à l'élection de son nouveau bureau. Conformément aux statuts qui prévoient une présidence alternée entre le collège Employeurs et le collège Salariés, Pierre Mie, représentant MEDEF, succède à Bernard Daeschler, représentant CGT, à la tête du CTIP. La vice-présidence sera assurée par Djamel Souami représentant CFE-CCG. Leurs mandats sont fixés à deux ans.

« Je suis reconnaissant au Conseil d'administration de me renouveler sa confiance dans ces fonctions de présidence que j'ai l'honneur d'exercer en alternance depuis 2013 », a déclaré Pierre Mie. Actuel directeur des affaires sociales du groupe Air France, le nouveau Président du CTIP a effectué toute sa carrière au sein de la compagnie aérienne. Il a notamment exercé les fonctions de responsable des relations avec les institutions représentatives du personnel et de directeur délégué à la protection sociale et la santé. Très impliqué dans le dialogue social, Pierre Mie est également membre du Conseil d'administration d'HUMANIS PREVOYANCE. Commentant son nouveau mandat, il précise : « Nous avons à faire, comme toujours, la pédagogie de l'utilité du contrat collectif pour les salariés, leur famille et les entreprises ainsi que de l'efficacité de notre gestion et de notre gouvernance paritaire. Nous avons aussi à suivre les effets des évolutions en cours dans le domaine de la protection sociale collective et, en particulier, l'impact de la généralisation de la complémentaire santé. C'est l'objet de l'observatoire que nous avons lancé en 2016 afin de nous assurer qu'il n'y ait pas d'entreprises et de salariés sans couvertures santé ou prévoyance. Je suis persuadé que le binôme constitué avec Djamel Souami, confirmera, une

fois de plus, la qualité du dialogue qui existe au sein de notre gouvernance paritaire. Et nous nous efforcerons d'être à la hauteur des défis qui nous attendent et qui sont nombreux. »

Nouveau Vice-Président, Djamel Souami est actuellement Directeur Associé de Micropole, Entreprise Internationale de Services du Numérique (ESN). Après avoir débuté sa carrière dans des cabinets de conseil internationaux, il a exercé plusieurs fonctions de direction au sein de Médéric, CNP et Natixis. Djamel Souami, par ailleurs diplômé de l'ESCP et du Centre des Hautes Etudes d'Assurance (CHEA), est président de l'Union des Directeurs de l'Assurance et de la Protection sociale (UDAP). Engagé depuis de longues années dans le monde paritaire, Djamel Souami est entré au Conseil d'administration du CTIP en 2015. « *La création et la gestion à but non lucratif de produits et de services de protection sociale sous le pilotage des partenaires sociaux est une forme originale de gouvernance qui a démontré sa pertinence sur le long terme. Assurer la Vice-Présidence du CTIP est pour moi un honneur* » a-t-il déclaré. « *Avec Pierre Mie et le Conseil d'administration, nous partageons la volonté d'accompagner nos adhérents pour construire ensemble une protection sociale complémentaire toujours plus solidaire, plus inclusive et plus efficace. Face aux défis technologiques et humains que représente la révolution numérique, j'apporterai mon expérience professionnelle sur ces sujets pour permettre aux institutions paritaires de prévoyance de relever les défis à venir tout en continuant d'œuvrer au Bien commun, et ce au plus grand bénéfice des entreprises, salariés et employeurs.* »



À PROPOS DU CTIP Le CTIP représente les institutions de prévoyance auprès des pouvoirs publics nationaux et européens. C'est le lieu où les institutions de prévoyance peuvent échanger leurs expériences et mener ensemble des actions d'intérêt général.

Il est doté d'un conseil d'administration paritaire, dont la présidence alterne tous les deux ans entre le collège des employeurs et le collège des salariés. Le CTIP accompagne les institutions de prévoyance dans toutes les évolutions techniques et juridiques ayant un impact sur le cadre de leur activité et sur leur développement. Il les appuie dans leur mission d'information sur la prévoyance collective en valorisant les avantages de la gouvernance paritaire..

Contact presse

Miriana Clerc
Tél. : 01 42 66 92 58
Courriel : clerc@ctip.asso.fr
www.ctip.asso.fr